

Ma soeur a la rougeole !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 5

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gnies, ici ou là un bataillon accompagné de ses chefs, enfin trois ou quatre régiments, du XVIII^e corps surtout et de la réserve générale, complets ceux-là et en bonne ordonnance.

Par un instinct de conservation bien naturel, tous ces hommes serraient sur la tête de la colonne, en sorte qu'il n'y eut ni intervalles ni coups dans le défilé.

A mesure que les soldats mettaient le pied sur le territoire suisse, ils déposaient fusil et sabre, équipement et munitions. Bientôt d'immenses tas d'armes de tous genres s'élevèrent à droite et à gauche de la chaussée couverte de neige.

Le commandement des troupes suisses avait eu d'abord l'intention de suspendre le désarmement pendant la nuit, pour permettre aux troupes de prendre quelque repos. Il ne fut pas possible d'observer la consigne. Dès que le moindre arrêt se produisait dans la colonne, c'était de la queue à la tête une irrésistible poussée. Point de halte ni de repos dans ce flot d'hommes descendant, en longues files noires, les versants du Jura blancs de neige, sans cesse bousculés par les derniers venus, pressés de se mettre à l'abri, de trouver quelque part, où que ce fût, un toit, un gîte. Les troupes les premières entrées durent marcher jusqu'au soir, pour évacuer les routes et permettre à la queue d'avancer. Les plus fatigués, les plus misérables, exténués, tremblant la fièvre, s'accroupissaient ou tombaient au bord du chemin, inertes, insensibles à tout, incapables d'agir, à peine de parler. La pitié publique relevait ces moribonds. On en remplissait les étables et les granges et, plus bas, dans les vallées et la plaine, les infirmeries, les écoles, les églises. Les populations, échelonnées le long des routes, faisaient de leur mieux pour soulager tant de misères.

Des milliers de chevaux et de voitures coupaient, par intervalles, ce flot humain qui passait. Les chevaux faisaient pitié autant que les hommes. Maigrés, efflanqués, pouvant à peine se tenir sur leurs jambes, ils tombaient par centaines. On se bornait à couper les traits, à traîner les pauvres bêtes hors de la chaussée et on les achevait d'un coup de fusil. Les routes étaient jonchées de cadavres. D'autres, affamés, cherchaient à ronger tout ce qui était à leur portée, les jantes des roues de la voiture qui les précédaient ou les crins du compagnon de misère attelé devant. Privés de soins depuis longtemps, leur corps n'était souvent qu'une plaie dégoûtante. De l'aveu des conducteurs, un grand nombre de chevaux des batteries n'avaient pas été débarnachés depuis plusieurs semaines. Les chevaux de la cavalerie, quoique harassés, étaient, en général, moins mal tenus. Les cavaliers montraient encore quelque sollicitude pour leur monture, tandis que les hommes du train de l'artillerie et des équipages traitaient leurs attelage avec une révoltante brutalité. A Yverdon, à Colombier, on dut faire entourer les parcs d'une forte chaîne de sentinelles pour empêcher les soldats du train de s'échapper et les forcer à donner des soins à leurs bêtes.

Sur les points de passage principaux, ce lamentable défilé dura le 1^{er} février pendant toute la journée, la nuit suivante sans interruption et une partie de la journée du lendemain. Toute la génération d'hommes qui, en Suisse, a assisté à ce lugubre épilogue d'une guerre cruelle en a gardé, impérissable, le tragique souvenir. Jamais on n'avait vu, dans cet heureux pays, pareil désastre.

L'Armée de l'Est.

Ed. SECRETAN.

Vers Sedan. — *Vers Sedan*, récit anecdotique avec clichés de cette malheureuse campagne, vient de sortir de presse. — On peut se la procurer pour le prix de fr. 1.50 auprès de l'auteur, M. Ernest Tissot, rédacteur à la *Feuille d'avis de Lausanne*, avenue Montgibert, 8, Lausanne. Envoi contre remboursement.

Ma sœur a la rougeole !

Jean Crazet, bambin de dix ans, élève d'une école lausannoise, déclare à son maître :

— M'sieu, ma sœur a la rougeole.

— Eh bien, mon ami, dit l'instituteur, dépêchez-toi de filer et ne rentre en classe que lorsque ta sœur sera guérie.

Pas besoin de dire si l'écolier se le fit dire deux fois. Quelques instant plus tard, un de ses camarades lève la main.

— M'sieu, fait-il, la sœur à Jean Crazet, elle demeure pas chez eux : elle est chez sa tante, à Genève !

LE KOTHÈ

Léi y avéi à Tsouthey¹ tré villio ke sé disputāvan kemein fon toté lé né ou kothè². A la fin sé mérmedzīvan tan ke ne savan pa mé tyé ke dezan ; épu éi bouélāvan kemein déi z'einradzi ; tsakon dé lau vouléi avéi rézon et nion ne vouléi bastā. Le villio B., ke femāve, mé seinblāve le pllie réizenablio. Sé lēvāi ein dezin :

— Krayo ke n'ein prou z'ou dé pllézi por ouāi, fō méinadzi ôke por déman ; m'ein vé mé kutzi : bouna né !

— On-na merda por tē ! ke léi répondāi le pllie tseinpourlo déi tré.

Kan lé femāle l'oudzan cein, l'ouvrvāvan lou fenéithrē et lou kriyāvan :

— Vo n'éi pa vergogne dé balli déi z'exeinplio koecein éi dzouvene dzein, villio fou ke vo z'éithē ! Vo fara bin mī dé vo retréssi, na pa teni déi propou skandaleu kemein vo teni !

Adon tsakon sé lēvāve por alā à batot pllia. Le leindēman, l'irē tot à rékemeinci. Léi y a grantein ke cliou tré villio fan terra, mā léi y a onko bin déi dzein ke sé soveingnon déi kothē dé Tsouthey ke l'fran rénon-mā po lou tsekan-gné. Louise ODIN.

¹ Chaucey, quartier supérieur de Tercier, qui est le village principal de la commune de Blonay.

² « Coterd », en d'autres endroits.

LA CHANDELEUR

C'ÉTAIT, avant-hier, la Chandeleur. Cette fête catholique avait pour objet de rappeler la présentation de l'enfant Jésus au temple et la purification de la Vierge. Elle n'est plus guère célébrée. Son nom lui vient des cierges bénits (chandelles) qu'on y portait en procession. Nos pères vouaient une grande attention au temps qu'il faisait ce jour-là. Voici quelques-uns de leurs dictons :

Si à la Chandeleur il fait beau,
Il y aura du vin et de l'eau.

A la Chandeleur, neige sur le poteau ;
Si elle n'y est pas, il la faut.

Quand la Chandeleur luit,
L'hiver 40 jours s'ensuit.

La Chandeleur noire,
L'hiver fait son devoir,
La Chandeleur trouble,
L'hiver redouble.

Si le soleil luit le lendemain,
Gardez bien votre foin,
Car il vous sera de grand besoin.

Etrences d'honneur
Durent jusqu'à la Chandeleur.

A la Chandeleur
La grande douleur.

A la Chandeleur
Toutes bêtes sont en horreur.

A la fête de la Chandeleur
Les jours croissent de plus d'une heure
Et le froid pique avec douleur.

Le jour de la Chandeleur
Quand le soleil suit la bannière,
L'ours rentre dans sa tannière.

La veille de la Chandeleur,
L'hiver se passe ou prend vigueur.

A la Tzandélauga, lè dzor l'an cru d'on repé d'épauza.

Se lou lau pau vaire, lou dzor dè la Tzandélauga, d'ouna montagne à l'autra, fau sé récatzi chi se nan-né.

A la Tzandélauga, se lè pon ne san pa fé, sé fan ; se san fé, sé défan.

Les présages de la neige

Si la première neige persiste pendant quelque temps sur le sol à des endroits non exposés au soleil, attendez-vous à un hiver rigoureux.

Quand la neige tombe sèche et dure, c'est qu'elle ne fondra pas de sitôt ; tombe-t-elle, au contraire, en flocons épais et mous, c'est signe de pluie prochaine.

Le bois que l'on brûle l'hiver pétille plus fort avant la tombée de la neige.

Il faut trois jours de temps couvert pour amener de la neige épaisse.

Si les flocons augmentent de volume, c'est que le dégel est proche.

S'il n'est pas encore tombé de neige en janvier, il n'en neigera que plus fort en mars et avril.

Plus il neige, plus l'hiver est sain.

Hiver neigeux, année riche.

La neige est l'engrais du pauvre, et une chute abondante de neige est le présage d'une récolte abondante aussi.

On-na bouna nāi vō onna bouna femayè, disent les paysans.

Et aussi : Vaut mī là nāi à tein tyé tā.

Quiproquo. — Un éleveur de chiens faisait l'article à une veuve encore très appétissante :

— Ce qu'il vous faudrait, madame, c'est une bonne bête, fidèle, intelligente, qui vous garderait dans votre isolement.

— Monsieur, dit-elle, en rougissant, vos ouvertures m'honorent infiniment, mais je ne sais qu'y répondre, tant elles sont inattendues.

La dernière. — Dans un petit café de la campagne, deux paysans parlaient d'un voisin, ivrogne incorrigible, qui avait exprimé ses dernières volontés. On s'étonnait fort qu'il ait déclaré — la chose n'est pas encore commune à la campagne — tenir expressément à être incinéré.

— Je me demande, disait l'un des deux interlocuteurs, où il a bien pu trouver une idée pareille. Tiesque ça peut bien lui faire d'être enterré ou bien incinéré, comme y disent ?

— Mon té, fit l'autre, qui n'a pas sa langue dans sa poche, c'est probablement pour avoir le plaisir de prendre une dernière « cuite » !

Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine :
Dimanche 5 février, en matinée, *Le Bois sacré*, comédie en 3 actes de MM. de Flers et Caillavet.
En soirée, *Le Bois sacré* et *Le Flibustier*, pièce en 3 actes, en vers, de Jean Richepin.

Mardi 7 février, 4^e représentation populaire.
Jeudi 9 février. Pour la première fois à Lausanne, *Un cas de conscience*, pièce en 2 actes, de MM. Paul Bourget et Serge Basset, et *Papillon, dit Lyonnais le Juste*, pièce en 3 actes de M. Louis Bénére.

Kursaal. — *Rêve de valse* continue de charmer des centaines d'auditeurs chaque soir. Jamais opérette ne fut si bien montée. Quant à l'interprétation, elle est parfaite. Mlle Jane Ceska entre autres, a conquis tous les suffrages. C'est une des rares chanteuses d'opérlette qui soit en même temps comédienne.

Dimanche, matinée avec *Rêve de valse*. Rideau à 2 1/2 h. précises ; fin du spectacle à 5 1/4 h. et à 11 1/4 h. précises.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour tousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygax**, fabricant, à **Bleichenbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRA.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO